

L'information suivante est destinée à l'usage des membres de la Corporation Canadienne de Compensation de Produits Dérivés (« la CDCC ») et des participants agréés de Bourse de Montréal Inc. (la « Bourse »). Ce document est un sommaire officieux des conditions du rajustement. La CDCC et la Bourse n'assument aucune responsabilité quant à l'exactitude de ce sommaire. Les membres de la CDCC et les participants agréés de la Bourse doivent s'assurer d'avoir pris connaissance de la documentation publiée par les émetteurs concernés par cette transaction.



AVIS AUX MEMBRES

No. 2020 – 060

Le 11 mai 2020

RAJUSTEMENT DE CONTRAT ANTICIPÉ Alacer Gold Corp. (ASR) Plan d'arrangement

La Bourse et la CDCC souhaitent vous informer que SSR Mining Inc. (NASDAQ : SSRM / TSX : SSRM) (« SSR Mining ») et Alacer Gold Corp. (TSX : ASR / ASX : AQQ) (« Alacer ») ont annoncé avoir conclu une entente définitive (l'« entente ») en vue de se regrouper au terme d'une fusion entre égaux à la valeur de marché dans le cadre d'un plan d'arrangement conformément à la *Business Corporations Act* du Yukon (la « transaction »).

Dans le cadre de la transaction, les actionnaires d'Alacer recevront 0,3246 action de SSR Mining pour chaque action d'Alacer détenue (le « ratio d'échange »).

La transaction sera réalisée au moyen d'un plan d'arrangement approuvé par les tribunaux conformément à la *Business Corporations Act* du Yukon et nécessitera une approbation à hauteur d'au moins 66⅔ % des votes exprimés par les actionnaires d'Alacer lors d'une assemblée extraordinaire. La réalisation de la transaction est aussi assujettie à l'approbation des organismes de réglementation et des tribunaux ainsi qu'à d'autres conditions de clôture habituelles.

Les assemblées extraordinaires des actionnaires des deux sociétés devraient avoir lieu en juillet 2020.

VEUILLEZ VOUS ASSURER QUE TOUS LES CLIENTS QUI SONT EN POSITION ACHETEUR OU EN POSITION VENDEUR DANS CETTE CLASSE D'OPTIONS SOIENT INFORMÉS DU PRÉSENT AVIS.

Pour de plus amples informations, veuillez communiquer avec le département des opérations de marché au 514 871-7877. Les membres de la CDCC peuvent communiquer avec la division des opérations intégrées de la CDCC.

Anne Fiddes
Vice-présidente, Opérations intégrées de la CDCC